

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 12

Artikel: Correspondance
Autor: Un vigneron de jeune souche
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177125>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sans doute, la loi de 1806 était bien en arrière de ce qu'elle aurait dû être en 1830; il y avait, en 1833, un grand pas à faire, un grand progrès à réaliser, mais il ne fallait pas *sauter au delà de la selle*; il fallait réaliser ce progrès sans l'exagérer. Marcher comme on l'a fait, c'était évidemment se préparer des déceptions et des embarras considérables; c'était exposer cette œuvre sainte de l'éducation du peuple à être suffoquée sous le poids énorme dont on la chargeait.

Il faut donc le reconnaître franchement, les législateurs de 1833 se sont trompés, tant il est vrai que les bonnes intentions ne suffisent pas et qu'il faut y joindre une connaissance approfondie de la matière. Ils n'ont pas connu le vrai caractère de l'école primaire au point de vue de ce qu'elle peut et doit réellement faire: ils n'ont vu que ce qu'ils désiraient qu'elle fit, selon un certain idéal qu'ils s'en étaient formé et leurs intentions généreuses.

En 1846, on sentait déjà le mal, on le voyait. Beaucoup d'instituteurs, de pasteurs et d'autres hommes s'occupant des écoles, désiraient que le nombre des objets d'étude fût diminué. Cependant on n'osa pas le faire. Quelques-uns prétendirent que ce serait reculer, et, certes, ce n'est pas en 1845 et 1846 qu'il était permis de se donner de tels airs. Le programme des écoles primaires resta donc, à peu de chose près, ce qu'il était (Comparez la loi du 12 décembre 1846, art. 15, 16, 17, 18 et 19 avec la loi du 24 janvier 1854, art. 9 et 10).

L. P.

Correspondance.

Du bord des caves de Lavaux, ce 10 février 1864.

Mon cher Conteur,

Permettez-moi de vous remercier pour votre bien-vieillant article sur les caves de Lavaux publié dans votre dernier numéro. J'ai surtout admiré la peinture du verre traditionnel, traversant les âges et désaltérant plusieurs générations, sans laisser ternir sa pureté par le contact de l'eau. Si sa limpidité devient douteuse, un peu de vin discrètement tiré et discrètement versé au coin du vase, suffit pour lui rendre sa blancheur primitive. Il y a dans cette coutume d'un verre pour tous quelque chose de si touchant et de si fraternel, que je crois, à la décharge de nos bons amis les Lausannois, que ce spectacle a, à lui seul, quelque chose d'énivrant. C'est une des causes pour lesquelles l'habitant de la ville, si distingué dans sa toilette, si mesuré dans sa démarche, au départ, porte, au retour, le chapeau en arrière, et accorde à ses jambes une grande flexibilité. La parole saccadée et pas toujours très nette, le geste peu assuré, le regard à demi-voilé, indique aisément que le citadin est en proie à une vive émotion résultant de la sublime coutume du verre pour tous. On photographie tant de choses! Comme étude et ami des contrastes, je voudrais voir un de nos artistes nous

donner, dans un seul tableau: *le Lausannois au départ et au retour*; nous verrions quelle est la puissance d'une grande idée ajoutée à un peu d'esprit.

Les caves de Lavaux, comme élément social, jouent aussi un rôle important. Les affaires domestiques, communales, cantonales et même fédérales y sont souvent traitées, et remarquez le grand avantage que nous avons sur les cafés de la ville. Pas de garçons, pas de queues de billard, pas de fumée épaisse, pas de gaz avec son éblouissante clarté. Le maître des céans fait gravement les honneurs, chacun, pour le respect de l'assemblée, tient à parler debout; et comme n'entre pas qui veut, on n'a point à craindre d'oreille indiscreète, et les débats ont lieu sous le toit domestique et dans le cercle toujours sacré de la famille. Et puis, il y a dans la chaleur naturelle du lieu, dans cette demi-obscureté quelque chose de solennel et qui invite à la méditation. Aussi regardez quel air pénétré, quelle démarche grave nous avons tous lorsque nous arrivons à la clarté du jour. Les caves ne connaissent point non plus *le piquet*, *l'écarté* et le malheureux *brelan*.

Ainsi donc supériorité incontestée, comme élément social, de la cave sur le café.

Mais, objectera discrètement une bonne mère de famille: Les caves n'ont-elles point leurs défauts? ces verres qui se boivent coup sur coup ne nuisent-ils pas à la clarté de la discussion et à la santé? Ce gros vase qui, toujours si complaisant, laisse échapper sa précieuse liqueur sans dire de combien il devient léger, ne trompe-t-il pas, par une trop grande discrétion, la bonne foi des assistants? Cet honnête vigneron qui, séduit par ce que le séjour de la cave a de substantiel et de vraiment spirituel, se laisse aller à boire seul, loin du bruit du monde et des cafés, n'abaisse-t-il point son intelligence, et n'abrège-t-il pas ses jours? Ne conviendrait-il pas quelquefois de laisser la cave solitaire, et d'aller avec les amis au coin du feu, auprès de la bonne ménagère, causer et resserrer les liens de la famille, qui, même dans le vignoble, se détendent un peu?

Devant ces objections de la mère de famille, je ne puis que m'incliner sans répondre, laissant au lecteur le soin d'y réfléchir.

(Un vigneron de jeune souche.)

Rossini et le calendrier.

Je lus, il y a peu de temps, dans un journal, que le célèbre Rossini allait célébrer, dans quelques jours, le 18^e anniversaire de sa naissance, puisqu'il était né le 29 février 1792. J'eus d'abord quelque peine à comprendre, car enfin de 1792 à 1864 il y a bien 72 ans, et les humains peuvent généralement fêter un anniversaire par année. Mais, enfin, il y a des hommes qui font exception à tout; Rossini est du nombre. Non content d'être un musicien comme il y en a peu, il a